



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} mars 2017

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-treizième session

Bangkok, 15-19 mai 2017

Point 3 f) de l'ordre du jour provisoire*

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales: réduction des risques de catastrophe

Rapport sur les mécanismes de coopération régionale pour l'évaluation multirisques et les systèmes d'alerte rapide

Note du secrétariat

Résumé

En 2016, la région Asie-Pacifique est restée la région la plus sujette aux catastrophes. Le risque de catastrophe qui pèse sur la région tient essentiellement à l'existence de multiples risques, dont les origines et les effets sont transfrontières. De plus, les catastrophes et la pauvreté ont un lien de cause à effet bidirectionnel, en particulier dans certaines zones frontalières exposées à de nombreux dangers et risques. Il est donc impératif de faire appel à la coopération régionale aux fins de la résilience transfrontière face aux catastrophes afin de concrétiser les aspirations énoncées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Plan régional pour l'Asie en vue de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), adopté à la septième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe, souligne qu'il est essentiel de renforcer la coopération régionale à l'appui d'une mise en œuvre cohérente du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et du Programme 2030. Le rôle de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) dans le renforcement de la résilience dans la région est décisif pour la mise en œuvre future dudit cadre, en particulier s'agissant des systèmes d'alerte rapide multirisques pour les catastrophes transfrontières. À cet égard, le Plan régional pour l'Asie reconnaît le rôle essentiel du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique, créé par la CESAP, ainsi que le rôle spécifique que le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes peut jouer en comblant les lacunes en matière d'information et de connaissances sur les risques de catastrophe transfrontière et en renforçant les capacités régionales grâce à la coopération Sud-Sud et à la coopération régionale.

Le présent document met en lumière les activités entreprises par le secrétariat au cours de l'année écoulée, ainsi que celles qu'il prévoit de mener. Il contient un aperçu d'une approche à deux volets qui vise à répondre aux besoins non satisfaits des systèmes d'alerte rapide multirisques et à créer un mécanisme permettant une mise en œuvre cohérente du Plan régional pour l'Asie, à l'appui du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et du Programme 2030.

La Commission souhaitera peut-être donner des indications quant à la manière dont le secrétariat peut amplifier son action dans le domaine des risques transfrontières et approfondir ses travaux en matière de coopération régionale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience en Asie et dans le Pacifique.

* E/ESCAP/73/L.1.

I. Introduction

1. Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) souligne la nécessité de convenir de stratégies et de mécanismes régionaux et sous-régionaux aux fins de la coopération et de l'examen des progrès par des plateformes régionales et mondiales. Les priorités régionales énoncées dans le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) sont les suivantes: a) comprendre les risques de catastrophe; b) renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer; c) investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience; et d) renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction¹.

2. Adopté à la septième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe, tenue à New Delhi en 2016, le Plan régional pour l'Asie en vue de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) encourage la collaboration et la coopération régionales afin d'atténuer efficacement les risques de catastrophe et de contribuer à une plus grande résilience dans la région². Dans son plan d'action biennal (2017-2018), la coopération régionale et les mécanismes de coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire connexes sont reconnus comme essentiels.

3. De même, dans sa résolution 71/12, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a demandé au secrétariat de favoriser la coopération régionale pour faire face aux risques de catastrophe communs. En outre, dans sa résolution 72/7, la Commission a demandé au secrétariat de favoriser la coopération régionale pour lutter contre les tempêtes de sable et de poussière en Asie et dans le Pacifique. La mise en œuvre de ces résolutions viendra appuyer l'objectif de développement durable numéro 1 visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, l'objectif numéro 2 visant à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir l'agriculture durable, l'objectif numéro 11 tendant à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, et l'objectif numéro 13 visant à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

4. Les catastrophes naturelles continuent de peser lourdement sur les perspectives de développement durable de la région Asie-Pacifique, leurs effets allant de la destruction de précieuses zones agroécologiques à la prévention des efforts de réduction de la pauvreté ou à l'annulation des acquis en la matière. Depuis 2005, la région a enregistré près de 60 % du nombre total de décès, 80 % du nombre de personnes touchées et 45 % des dégâts économiques résultant de catastrophes dans le monde³. Rien qu'en 2016, plus de 100 catastrophes naturelles ont été signalées dans la région, représentant 27,2 milliards de dollars de pertes économiques⁴. Le cyclone tropical Winston a balayé de nombreux pays du Pacifique, touchant près de 350 000 personnes

¹ Résolution 69/283 de l'Assemblée générale, annexe II.

² Voir www.ndmindia.nic.in/AsiaRegionalPlan.pdf.

³ *Asia-Pacific Disaster Report 2015: Disasters without Borders – Regional Resilience for Sustainable Development* (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.15.II.F.13).

⁴ Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes, EM-DAT: Base de données internationale sur les catastrophes. Disponible à l'adresse: www.emdat.be (page consultée le 15 janvier 2017).

aux Fidji⁵ et endommageant plus de 200 maisons aux Tonga⁶ et environ 495 écoles aux Fidji⁷. Le montant total des dégâts et des pertes imputables à ce cyclone tropical a été estimé à 1,42 milliard de dollars, ce qui équivaut à 31 % du produit intérieur brut total des Fidji. Le cyclone tropical Roanu a causé des inondations et glissements de terrain de grande ampleur, touchant le Bangladesh, l'Inde, le Myanmar et Sri Lanka⁸; dans ce dernier pays, le cyclone a touché plus de 300 000 personnes⁹.

5. En 2015-2016, le phénomène El Niño a connu un de ses plus intenses épisodes des cinquante dernières années, provoquant de graves anomalies météorologiques en Asie et dans le Pacifique: augmentation de la fréquence des inondations, aggravation de l'intensité des cyclones et sécheresses prolongées. Dans de nombreux pays du Pacifique, comme les Palaos et les Îles Marshall, l'état d'urgence a dû être décrété en raison d'El Niño. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, El Niño a gravement compromis les disponibilités alimentaires, tandis que la vague de chaleur en Asie du Sud a touché des centaines de milliers de personnes¹⁰. Les effets cumulés de ces catastrophes freinent grandement la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier ceux liés à l'élimination de la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

6. Nombre de ces catastrophes sont par nature transfrontières. La région Asie-Pacifique possède deux des zones de faille les plus actives sur le plan sismique, qui traversent de nombreuses frontières, en particulier dans la zone de l'Anneau de feu du Pacifique, ainsi que trois grands bassins océaniques, sachant qu'un cyclone qui prend naissance dans un bassin peut toucher plusieurs pays à la fois. Elle possède également un certain nombre de bassins fluviaux communs à plusieurs pays, ce qui explique que dans la région, les catastrophes et leurs conséquences s'étendent souvent par-delà les frontières nationales.

7. De par leur caractère transfrontière, les catastrophes qui transcendent les frontières géopolitiques ont de vastes répercussions socioéconomiques et environnementales, dont les communautés pauvres et marginalisées sont les premières victimes. Les catastrophes naturelles ont eu un lourd impact sur les personnes vivant dans la pauvreté. Lorsque les pauvres sont frappés par des catastrophes, la part relative de leur perte de richesse est deux à trois fois supérieure à celle des personnes plus riches, ce qui tient en grande partie à la nature et à la vulnérabilité des biens et des moyens de subsistance concernés. De nombreux travaux de recherche ont mis en évidence une corrélation partielle entre les catastrophes naturelles et la pauvreté dans laquelle sombrent les ménages¹¹.

⁵ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Fiji: Severe Tropical Cyclone Winston – Situation Report No. 9 », 29 février 2016. Disponible à l'adresse: <http://reliefweb.int/report/fiji/fiji-severe-tropical-cyclone-winston-situation-report-no-9-29-february-2016>.

⁶ Commission européenne, « ECHO Daily Flash », 19 février 2016. Disponible à l'adresse: <http://erccportal.jrc.ec.europa.eu/ECHO-Flash/ECHO-Flash-List/yy/2016/mm/2>.

⁷ Banque asiatique de développement (BAsD), « ADB provides \$50 million for Fiji cyclone relief », 30 juin 2016. Disponible à l'adresse: www.adb.org/news/adb-provides-50-million-fiji-cyclone-relief.

⁸ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Sri Lanka: Floods and landslides – Situation Report No. 2 », 26 mai 2016. Disponible à l'adresse: http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/OCHA%20ROAP_SL_Sitrep2.pdf; et Commission européenne, « ECHO Daily Flash », 22 mai 2016 (Disponible à l'adresse <http://erccportal.jrc.ec.europa.eu/ECHO-Flash/ECHO-Flash-List/yy/2016/mm/5>).

⁹ Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « Sri Lanka: Floods and landslides – Situation Report No. 2 ».

¹⁰ Voir A/71/230.

¹¹ Stéphane Hallegatte et al, *Unbreakable: Building the Resilience of the Poor in the Face of Natural Disasters* (Washington, D.C., Banque mondiale, 2017).

II. Progrès réalisés

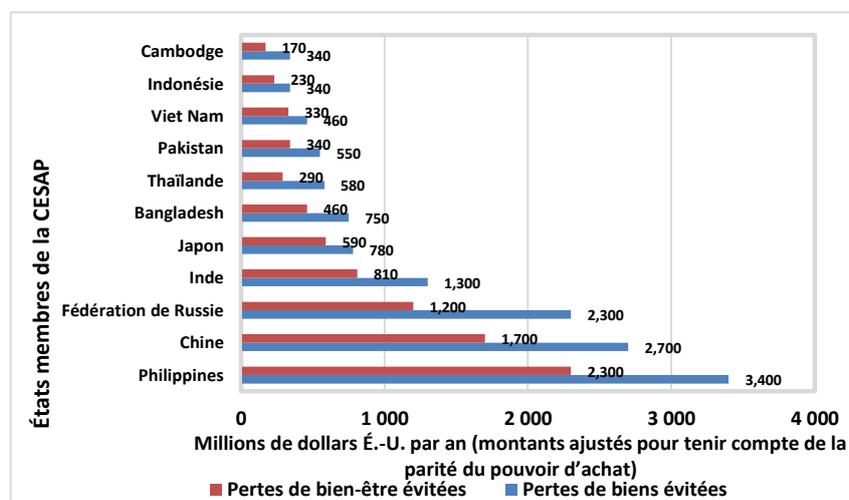
8. La coopération régionale étant mise en avant dans le Plan régional pour l'Asie, le rôle de la CESAP dans le renforcement de la résilience dans la région est essentiel pour l'application de ce plan à l'avenir. Dans la mise en œuvre de ses résolutions, la CESAP a donc accordé une priorité élevée à la promotion de l'approfondissement et de l'élargissement des mécanismes de coopération régionale, en particulier s'agissant des mécanismes d'alerte rapide multirisques. En termes tant absolus que relatifs, les avantages des systèmes d'alerte rapide sont remarquables car ils permettent de protéger les vies et les biens et de préserver le bien-être (voir encadré).

Encadré

Les avantages des systèmes d'alerte rapide

Les systèmes d'alerte rapide sont un moyen efficace de sauver les vies et les biens et de protéger le bien-être des communautés vulnérables. Dans le cadre de simulations réalisées par la Banque mondiale pour son rapport mondial récemment publié (intitulé *Unbreakable: Building the Resilience of the Poor in the Face of Natural Disasters*), les avantages de l'accès universel aux systèmes d'alerte rapide ont été évalués à l'échelle mondiale, en partant du principe général que les mécanismes d'alerte à la pointe de la technologie peuvent permettre d'éviter en moyenne jusqu'à 20 % des pertes de biens causées par les tempêtes, les inondations et les tsunamis. Pour certains pays de la région de la CESAP couverts par cette étude, ce chiffre reflète les pertes de biens évitées, ainsi que les gains en matière de bien-être en valeur absolue rendus possibles par l'accès universel aux systèmes d'alerte rapide. Le principal constat de cette analyse est que les pertes de biens seraient réduites de près de 13 milliards de dollars par an à l'échelle mondiale. En outre, les gains en matière de bien-être représenteraient une augmentation de revenu de 22 milliards de dollars. Ces résultats montrent que les investissements dans les systèmes d'alerte rapide ont une valeur économique importante, au-delà de la sauvegarde de vies humaines, et qu'ils permettent d'améliorer sensiblement le bien-être.

Effets des systèmes d'alerte rapide pour les catastrophes naturelles sur l'atténuation des pertes de biens et des pertes en matière de bien-être, en valeur absolue



Source: CESAP, adapté de Stephane Hallegatte et al, *Unbreakable: Building the Resilience of the Poor in the Face of Natural Disasters* (Washington, D.C., Banque mondiale, 2017).

A. Cyclones tropicaux et typhons

9. La CESAP, en collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM), a encouragé la coopération entre les États membres pour s'attaquer aux risques transfrontières posés par les cyclones tropicaux, en appuyant deux plateformes intergouvernementales sous-régionales, à savoir le Comité des typhons CESAP/OMM et le Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux. Depuis plus de quatre décennies, ces deux plateformes s'attachent à renforcer les capacités en matière de prévision et de surveillance des cyclones tropicaux et des typhons en partageant leurs connaissances, leurs compétences et leurs données d'expérience. Elles ont également favorisé l'intégration de la météorologie, de l'hydrologie et de la réduction des risques de catastrophe en réunissant des experts de chacun de ces domaines.

10. Plus précisément, en 2016, la CESAP a organisé un atelier régional de renforcement des capacités sur les systèmes d'alerte rapide multirisques à Hyderabad (Inde), en partenariat avec le Centre national indien pour les services d'information sur les océans et le Centre météorologique régional spécialisé de New Delhi, sur le thème « Répondre aux besoins opérationnels des systèmes d'alerte rapide multirisques dans les zones marines et côtières ».

11. En outre, suite à une recommandation issue d'une session conjointe du Comité des typhons et du Groupe d'experts des cyclones tropicaux organisée par la CESAP en 2015, qui a promu la coopération et les activités conjointes entre les deux plateformes, et avec l'appui du Centre régional de formation de l'OMM à Nanjing (Chine), un projet conjoint sur les systèmes d'alerte rapide multirisques a été financé par le Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est. De nombreuses activités de développement des capacités pour les États membres prioritaires ont également été organisées dans les centres météorologiques régionaux spécialisés de New Delhi et de Tokyo.

Extension à la sous-région du Pacifique

12. Le Sud-Ouest du Pacifique étant très exposé et vulnérable aux cyclones tropicaux, la CESAP a cherché à étendre la portée des mécanismes de coopération régionale à cette sous-région. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la Déclaration ministérielle de Nuku'alofa, adoptée le 24 juillet 2015 à la première Réunion ministérielle du Pacifique sur la météorologie, et du Cadre en faveur d'un développement résilient dans le Pacifique¹².

13. En outre, par l'intermédiaire du Comité des cyclones tropicaux de l'Association régionale V de l'OMM pour le Pacifique Sud et le sud-est de l'océan Indien, la CESAP et l'OMM cherchent à élargir aux États membres du Pacifique le cadre de coopération interinstitutions du Comité des typhons et du Groupe d'experts des cyclones tropicaux.

14. Cette démarche a bénéficié de l'appui des États membres du Pacifique qui, à la seizième session du Comité des cyclones tropicaux de l'Association régionale V de l'OMM pour le Pacifique Sud et le sud-est de l'océan Indien, ont reconnu que le partenariat CESAP/OMM pourrait contribuer à améliorer

¹² Voir « Framework for resilient development in the Pacific: An integrated approach to address climate change and disaster risk management – Voluntary guidelines for the Pacific island region », adopté par le Forum des dirigeants des Îles du Pacifique le 11 septembre 2016. Disponible à l'adresse: <http://www.forumsec.org/resources/uploads/embeds/file/Annex%201%20-%20Framework%20for%20Resilient%20Development%20in%20the%20Pacific.pdf>.

les capacités opérationnelles en matière d'alerte rapide et de préparation aux cyclones, et serait un bon moyen de partager les expériences vécues par les pays de l'Asie et du Pacifique. La question sera réexaminée à la prochaine session de ce Comité, en 2018.

15. La résolution 71/12 de la Commission jette les bases de l'élargissement de la portée du Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est, afin d'y inclure les petits États insulaires en développement du Pacifique. En juillet 2016, la CESAP et la Communauté du Pacifique sont donc convenues d'organiser des forums nationaux sur les perspectives climatiques, sur la base de l'expérience des forums consacrés à la mousson subventionnés par le Fonds multidonateurs de la CESAP pour l'Asie du Sud-Est et l'Asie du Sud. Ce partenariat devrait contribuer à renforcer le cadre permettant de recueillir des informations et des données climatiques à une échelle plus réduite, avec l'appui du Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques pour l'Afrique et l'Asie, de l'OMM et du Secrétariat du Programme régional pour l'environnement du Pacifique.

16. Un programme régional de renforcement des capacités a également été lancé pour la mise en place et l'exploitation de géoportails devant servir à appuyer les systèmes d'alerte rapide multirisques, en collaboration avec la Communauté du Pacifique, le Secrétariat du Programme régional pour l'environnement du Pacifique, l'Institut asiatique de technologie et l'Organisme indonésien de météorologie, de climatologie et de géophysique. Avec le concours du Gouvernement japonais et en collaboration avec le Bureau national de gestion des catastrophes des Fidji, la Communauté du Pacifique et le Secrétariat du Programme régional pour l'environnement du Pacifique, la CESAP a réalisé, en septembre 2016, un examen des lacunes en matière de capacités puis élaboré un plan d'action régional consistant en une série d'activités de renforcement des capacités, qu'elle et ses partenaires mettront en œuvre en 2017 et 2018.

B. Sécheresses et catastrophes à évolution lente

17. De nombreux pays de la région font face à d'énormes difficultés en matière de suivi, d'alerte rapide et de gestion des sécheresses. Le secteur agricole est essentiel pour les nombreuses personnes qui en dépendent pour subvenir à leurs besoins essentiels. En outre, les économies de nombreux pays sont au moins partiellement tributaires de l'agriculture. Dans la région Asie-Pacifique, la sécheresse agricole est donc un problème grave, mais négligé.

18. Selon l'édition 2015 de l'*Asia-Pacific Disaster Report*, la sécheresse a touché plus de 1,31 milliard de personnes au cours des trente dernières années, causant des dégâts s'élevant à plus de 53 milliards de dollars dans la région. Les pays de la région disposent de capacités relativement faibles lorsqu'il s'agit d'accéder aux informations essentielles et de les analyser, et manquent notamment de méthodes efficaces pour combiner les données et produits d'origine spatiale avec des données terrestres afin de prendre des décisions éclairées. Il existe très peu de plateformes régionales de partage des connaissances et bonnes pratiques en la matière, et la coordination et la coopération entre les organismes et institutions des pays restent insuffisantes.

19. Le Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses établi par la CESAP, qui relève du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable,

permet de centraliser les ressources régionales provenant des applications des technologies spatiales et des systèmes d'information géographique. Il permet de renforcer les capacités en matière d'analyse intégrée des données et informations d'origine spatiale et des données saisonnières recueillies au sol et d'accroître la résilience des communautés agraires qui sont régulièrement touchées par la sécheresse. Le champ d'activité du Mécanisme régional de coopération est en train d'être élargi, pour aller au-delà de la surveillance et de l'alerte rapide. En intégrant les informations satellitaires générées et échangées par les partenaires du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable, le Mécanisme régional de coopération permet d'affiner les prévisions saisonnières, l'analyse des risques à plus long terme, les prévisions axées sur les impacts et autres outils de gestion de la sécheresse et d'adaptation à celle-ci.

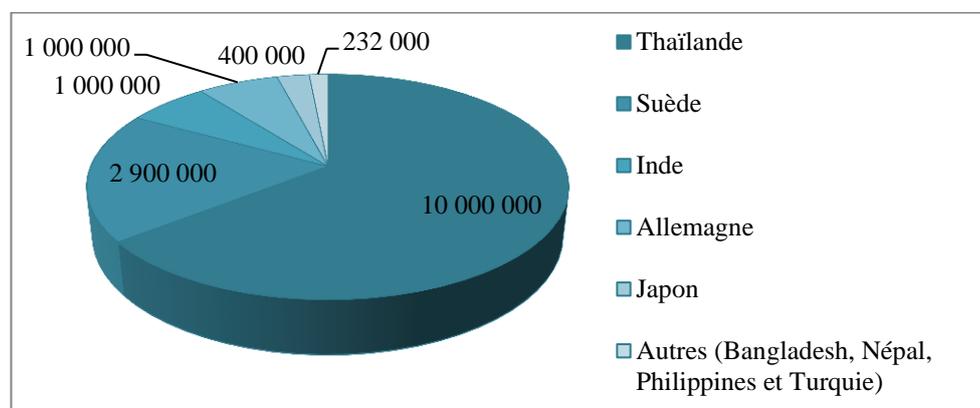
20. En 2015-2016, le phénomène El Niño a entraîné des sécheresses prolongées dans de nombreuses zones de l'Asie et du Pacifique. Pour aider les pays touchés à mieux s'y préparer, la CESAP et le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques pour l'Afrique et l'Asie ont publié conjointement des avis consultatifs décrivant certains scénarios de risques liés au phénomène complexe qu'est El Niño. En outre, la CESAP, en collaboration avec le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques pour l'Afrique et l'Asie et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a mis au point une méthode d'évaluation des risques découlant d'El Niño pour mieux comprendre la dynamique complexe de ce phénomène et relayer les connaissances scientifiques qui s'y rapportent aux principales parties concernées.

21. Pour les pays particulièrement vulnérables, à savoir le Cambodge, le Myanmar et Sri Lanka, la CESAP a mis en place des forums consacrés à la mousson. Il s'agit de forums climatiques nationaux dont l'objectif est de communiquer des informations exploitables sur les risques de catastrophe en étudiant les perspectives climatiques à échelle réduite et les prévisions saisonnières et en assurant un suivi des sécheresses saisonnières à l'aide de satellites d'observation de la terre. Ces forums dépendent des pays concernés, qui les adaptent à leurs besoins, et sont des plateformes multipartites de communication des risques, où les connaissances scientifiques sont diffusées et les politiques mises en pratique au service de la préparation aux catastrophes et de la résilience. Le phénomène météorologique El Niño a occupé une place prépondérante dans les forums consacrés à la mousson.

C. Moyens de financement novateurs: Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est

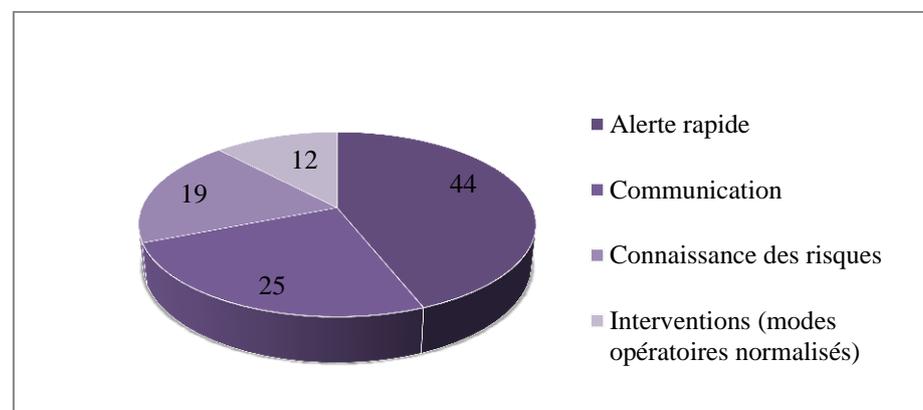
22. Le Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est continue de fournir un soutien financier et technique pour répondre aux besoins non satisfaits des systèmes d'alerte rapide dans la région Asie-Pacifique et combler leurs lacunes. Il a permis de favoriser l'adoption d'initiatives pilotes novatrices, d'amplifier les systèmes d'alerte rapide efficaces et de faciliter la coopération régionale en tirant parti du pouvoir de mobilisation de la CESAP. Préconisant une approche multirisques axée sur l'humain, le Fonds multidonateurs de la CESAP travaille avec des partenaires clefs du système des Nations Unies, des institutions intergouvernementales régionales, des États membres, des organisations non gouvernementales et des établissements universitaires intervenant dans le domaine de l'alerte rapide. En février 2017, il avait reçu des contributions d'un montant total de 15,5 millions de dollars. La répartition des contributions des donateurs est illustrée à la figure I.

Figure I
Contributions au Fonds multidonateurs de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques dans les pays de l'océan Indien et de l'Asie du Sud-Est, 2005-2016
 (en dollars des États-Unis d'Amérique)



23. Depuis sa création en 2005, le Fonds multidonateurs de la CESAP a soutenu 26 projets grâce à un budget total d'environ 15,5 millions de dollars, au bénéfice direct de 19 pays. La figure II présente la répartition des financements par domaine.

Figure II
Domaines thématiques des projets financés par le Fonds multidonateurs de la CESAP (2005-2016)
 (en pourcentage)



24. Le Fonds multidonateurs de la CESAP a fourni un appui financier constant, qui a contribué à la mise en place du Système d'alerte aux tsunamis et d'atténuation de leurs effets dans l'océan Indien, et du Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques pour l'Afrique et l'Asie. Le premier, qui existe depuis 2011, est un système qui regroupe 28 États membres qui partagent des informations et des capacités techniques combinées. Quant au Dispositif régional, il s'agit d'une institution intergouvernementale qui a pour vocation principale de fournir des informations et un appui technique en matière d'alerte rapide, de renforcer les capacités dans ce domaine, et de proposer des solutions rentables aux pays très exposés aux risques mais dotés de faibles capacités. Ce Fonds est également reconnu pour avoir stimulé la coopération régionale entre États membres par l'entremise du Comité des typhons CESAP/OMM et du Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux.

25. S'appuyant sur les progrès réalisés par les systèmes d'alerte rapide régionaux et nationaux et sur les recommandations issues d'examen indépendants, le Fonds multidonateurs de la CESAP entre désormais dans une nouvelle phase stratégique (2017-2020). Parfaitement intégrés au programme de travail de la CESAP et en phase avec les priorités stratégiques pour la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) et des objectifs de développement durable, les piliers de la nouvelle stratégie du Fonds sont: a) la coopération régionale sur la base de l'interpénétration des partenariats entre le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques pour l'Afrique et l'Asie, le Comité des typhons et le Groupe d'experts des cyclones tropicaux, et autres entités; b) l'extension au Pacifique du Fonds multidonateurs de la CESAP; c) l'investissement dans la gestion des risques climatiques; et d) l'incorporation d'innovations issues de la société civile et du secteur privé. Ces piliers tirent parti d'innovations scientifiques et s'inspirent des bonnes pratiques, notamment à la faveur d'initiatives régionales et nationales menées dans le domaine des services météorologiques et climatiques.

26. Cette stratégie pour la période 2017-2020 démarrera par le lancement de plusieurs nouveaux projets. Le premier projet favorisera la coopération régionale au sein du Comité des typhons et du Groupe d'experts des cyclones tropicaux et entre ces deux entités, tout en promouvant la diffusion des travaux financés par la CESAP sur les orientations techniques concernant les modes opératoires normalisés synergiques applicables aux systèmes d'alerte rapide multirisques. Le deuxième consistera en un partenariat entre le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques pour l'Afrique et l'Asie et l'OMM, l'objectif étant de reproduire et de diffuser les enseignements tirés lors des forums saisonniers consacrés à la mousson pour en faire profiter les pays insulaires du Pacifique. D'autres initiatives envisagées visent à remédier aux insuffisances en matière d'alerte rapide de bout en bout dans les pays riverains du Mékong, ainsi que dans les pays exposés aux tsunamis situés dans la mer d'Arabie.

III. La voie à suivre: remédier aux insuffisances en matière d'alerte rapide

27. Afin de combler les lacunes en matière d'alerte rapide en cas d'inondations transfrontières, de tsunamis et de tempêtes de sable et de poussière, la CESAP met en œuvre les initiatives décrites ci-après.

A. Inondations transfrontières, y compris crues soudaines, glissements de terrain et inondations provoquées par les lacs glaciaires

28. Comme on l'a vu dans la section I, à l'échelle mondiale, les catastrophes naturelles ayant eu les effets les plus dévastateurs sur les populations pauvres sont les inondations. La région Asie-Pacifique ne fait pas exception. En 2016 seulement, plus de neuf millions de personnes ont été touchées par des inondations¹³ et près de 2 500 personnes ont perdu la vie. Ce sont en particulier les inondations survenues dans les bassins fluviaux transfrontaliers de la région qui ont entraîné des dégâts et pertes considérables. Entre 2000 et 2010, celles qui ont touché les bassins hydrographiques de l'Indus, du Gange et du Brahmapoutre-Meghna ont causé plus de 20 000 morts et des dégâts se chiffrant en tout à environ 30 milliards de dollars. Au cours de

¹³ Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes, EM-DAT: Base de données internationale sur les catastrophes. Disponible à l'adresse: www.emdat.be (page consultée le 15 janvier 2017).

la même période, dans le bassin du Mékong, les inondations ont causé près de 3 000 morts et 2,7 milliards de dollars de dégâts. De plus, les régions des bassins fluviaux sont habitées par de nombreux pauvres, qui dépendent essentiellement de l'agriculture, leur principale source de revenus et de subsistance.

29. À cet égard, il est essentiel d'améliorer la coopération régionale pour les systèmes opérationnels de prévision des inondations et d'alerte rapide dans les bassins hydrographiques communs à plusieurs pays. À sa quatrième session, en 2015, le Comité de la réduction des risques de catastrophe a demandé au secrétariat de travailler à la mise en place d'un mécanisme de coopération régionale pour l'alerte rapide dans les bassins fluviaux transfrontières.

30. De même, bien que l'on dispose de toujours plus d'outils de prévision des risques, les crues soudaines, les glissements de terrain et les inondations provoquées par les lacs glaciaires continuent d'occasionner de lourdes pertes humaines et économiques dans de nombreux pays de la région Asie-Pacifique. Bien que plusieurs initiatives aient été prises pour renforcer la coopération régionale, il faut consolider les actions initiales menées pour tenir compte du caractère transfrontalier de ces dangers et étendre les initiatives pilotes qui ont fait leurs preuves pour en faire des mécanismes de coopération régionale efficaces et durables.

31. À cette fin, la CESAP mène des études de faisabilité grâce au soutien financier de l'Agence allemande pour la coopération internationale. Une réunion d'experts sera organisée plus tard dans l'année pour examiner les résultats et faciliter encore la coopération régionale en matière d'alerte rapide pour mieux faire face aux catastrophes liées à l'eau, quelles qu'elles soient.

32. La CESAP a également facilité le renforcement des capacités. À la mi-2016, une boîte à outils pour la prévision des inondations et l'alerte rapide dans les bassins fluviaux transfrontières a été mise au point, en collaboration avec le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques pour l'Afrique et l'Asie, et présentée lors d'un atelier régional de renforcement des capacités organisé en octobre 2016 à Pathum Thani (Thaïlande). Cet atelier a été l'occasion de former des météorologues, des hydrologues et des experts de la gestion des catastrophes des pays riverains des bassins de l'Indus, du Gange et de Brahmapoutre-Meghna (Bangladesh, Bhoutan, Chine, Inde et Népal). Des experts du Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (Japon), du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme, de la Commission du Mékong et du Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques pour l'Afrique et l'Asie ont fait état des derniers progrès en matière d'outils et de techniques reposant sur les applications innovantes des technologies spatiales.

B. Alerte rapide en cas de tsunami

33. Contrairement à la partie orientale de l'océan Indien, la zone de subduction du Makran, située au nord-ouest de l'océan Indien, n'a reçu qu'une attention et des ressources limitées pour la préparation aux tsunamis. Or les communautés côtières qui vivent dans cette zone, y compris dans les grandes villes, sont menacées par les tsunamis générés localement, qui sont susceptibles d'inonder les côtes une vingtaine de minutes après le déclenchement d'un puissant tremblement de terre.

34. En partenariat avec la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et d'autres instances, le Fonds multidonateurs de la CESAP a facilité la réalisation d'études scientifiques et d'études sur le terrain, ainsi que la sensibilisation des principaux acteurs et communautés. Un réseau d'experts originaires de l'Inde, d'Oman, du Pakistan et de la République islamique d'Iran a été créé, ainsi qu'un réseau international de soutien pour la recherche, avec la participation du Chili, des États-Unis d'Amérique, de l'Indonésie, de Sri Lanka et de la Thaïlande. Il sera chargé d'examiner les insuffisances en matière de coopération régionale.

35. Nonobstant ce qui précède, il est important d'investir davantage dans la réduction des risques liés aux tsunamis afin de trouver, dans un souci d'inclusivité, une solution pérenne pour tous les pays riverains de l'océan Indien. En optimisant l'efficacité de ses diverses plateformes de coopération régionale, la CESAP amplifiera la coopération en matière d'alerte rapide en cas de tsunami, en axant ses efforts sur la connectivité du dernier kilomètre, notamment en appuyant la simulation des alertes aux tsunamis menées périodiquement dans la région de l'océan Indien. La sensibilisation aux risques de tsunami et le renforcement de l'efficacité des systèmes d'alerte aux risques de tsunami et autres dangers sont très bénéfiques, surtout pour les pays très exposés aux risques mais dotés de faibles capacités, tant dans les bassins de l'océan Indien que dans celui du Pacifique, et permettent d'assurer leur viabilité.

C. Lutte contre les tempêtes de sable et de poussière

36. Les tempêtes de sable et de poussière sont transfrontalières par nature, puisqu'elles peuvent se former loin de la zone où leurs effets se manifestent. Dans ce domaine, le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes de la CESAP, situé à Téhéran, a pour mission première de lutter contre les tempêtes de sable et de poussière en Asie du Sud et du Sud-Ouest et en Asie centrale. L'action du Centre repose sur trois piliers institutionnels: a) centraliser l'information et les connaissances au niveau régional; b) renforcer les capacités en matière de gestion de l'information sur les catastrophes et d'assistance technique; et c) assurer des services d'information sur les catastrophes transfrontières. Le Centre travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement iranien et les programmes et fonds du système des Nations Unies concernés par cette question.

37. Grâce à un réseau élargi de partenariats, le Centre favorisera le partage de l'information et des connaissances dans de nombreux pays de l'Asie touchés par les tempêtes de sable et de poussière, afin de mener des interventions à plusieurs échelles.

D. Prévisions axées sur les impacts et alerte précoce tenant compte des risques

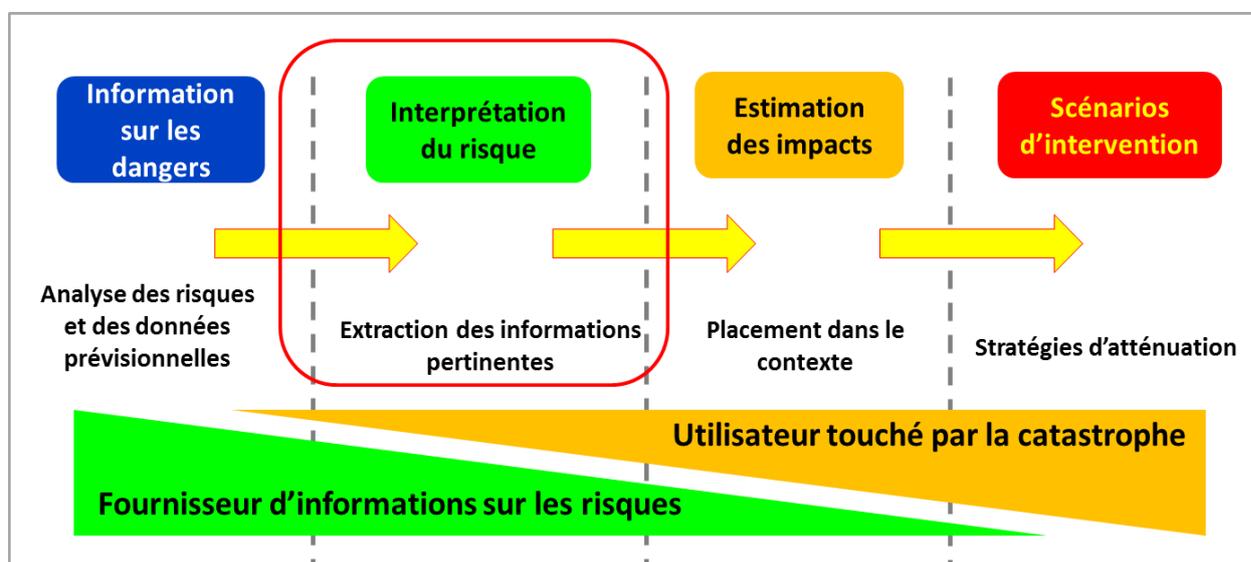
38. Grâce à l'amélioration des prévisions et au perfectionnement des techniques de modélisation géospatiale qui permettent d'évaluer la vulnérabilité et l'exposition aux risques, les systèmes d'alerte rapide sont de plus en plus axés sur les impacts et la prise en compte des risques. Cela devrait permettre de mieux appréhender les vulnérabilités sociales de telles ou telles populations et d'adapter les mesures d'alerte aux besoins de celles-ci en cas de danger. Les opérations en la matière s'enchaînent comme suit: tout d'abord, réception de l'information sur les dangers, interprétation de l'information grâce à l'analyse des risques et aux données prévisionnelles, puis estimation de l'impact et, enfin, élaboration de scénarios de risque précis pour les mesures de

riposte à court terme, les interventions à moyen terme et les mesures d'atténuation à long terme (figure III). Les prévisions axées sur les impacts ont pour effet de rapprocher les fournisseurs d'informations sur les risques (en particulier les spécialistes de l'hydrométéorologie, de la sismologie et des technologies géospaciales) des autorités de gestion des catastrophes et des ministères concernés. Il s'agit d'une approche multisectorielle importante qui permet d'accroître l'efficacité des systèmes d'alerte rapide multirisques, qui débute par l'alerte précoce et conduit à l'adoption de mesures d'atténuation rapides.

39. La CESAP a accordé la priorité à la poursuite des travaux d'analyse, au renforcement des capacités et aux activités de coopération régionale visant à promouvoir les prévisions axées sur les impacts ainsi que l'alerte précoce tenant compte des risques. À cet égard, l'approche reposant sur trois volets que privilégie le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes est axée sur la fourniture d'informations exploitables concernant divers risques, en particulier sur les catastrophes transfrontières, tant du point de vue de leur origine que de leurs effets. Le Centre devrait également contribuer sensiblement à la mise en œuvre de l'approche décrite plus haut. Il a organisé une formation régionale pour renforcer les capacités dans le domaine du microzonage sismique, et mis l'accent sur les études d'impact fondées sur des scénarios pour les tremblements de terre de différentes magnitudes. À l'avenir, le Centre se concentrera sur une approche multirisques pour les prévisions axées sur les impacts et l'alerte précoce tenant compte des risques.

Figure III

Prévisions axées sur les impacts et systèmes d'alerte rapide multirisques



Source: CESAP, sur la base des travaux de Baode Chen et Xu Tang, « Translating weather forecasts into impact-relevant information: Impact-based forecast in weather forecast operation », exposé disponible à l'adresse: www.wmo.int/pages/prog/drr/events/WCDRR-MHEWS/documents/BaodeChenandXuTang.pdf.

IV. Résilience aux catastrophes transfrontières: approche de la CESAP

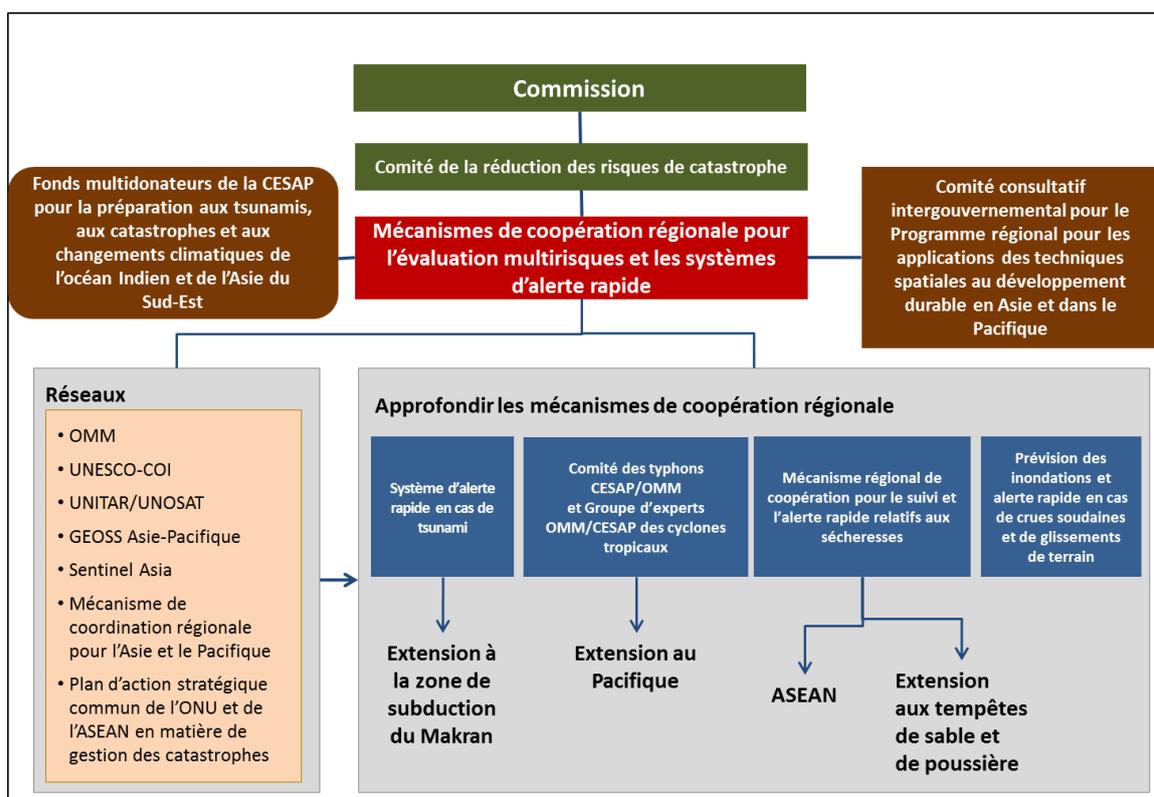
40. La CESAP met en place une approche à deux volets pour mettre la coopération régionale au service de la résilience aux catastrophes transfrontières (figure IV). Avec le soutien du Fonds multidonateurs de la

CESAP, cette approche fera intervenir les réseaux bien établis de la CESAP, notamment le Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable, qui permet aux pays touchés par des catastrophes d'accéder à de nombreuses données et produits satellitaires en temps réel. Par l'intermédiaire du Programme régional pour les applications des techniques spatiales, la CESAP participe également au Groupe sur l'observation de la Terre, qui met actuellement au point le Réseau mondial de systèmes d'observation de la Terre, lequel se fonde sur les systèmes et infrastructures existants et utilise des normes communes pour diffuser des informations sur l'observation de la Terre auprès d'un large éventail d'utilisateurs. En tant qu'organisation participante, la CESAP peut aider les États membres à bénéficier de ces informations, notamment en donnant aux pays disposant de faibles capacités accès à tout un ensemble de dispositifs d'observation. Par ailleurs, la CESAP contribue au Réseau mondial de systèmes d'observation de la Terre en assurant le relais entre les informations concernant les bonnes pratiques et les besoins de la région et les spécialistes de l'observation de la Terre à l'échelle mondiale. Par exemple, le Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses est mis en avant dans le programme de travail sur l'eau du Réseau mondial de systèmes d'observation de la Terre.

41. Le premier volet de l'approche de la CESAP fait appel à son leadership régional pour la mise en service du Réseau international pour les systèmes d'alerte rapide multirisques, principal résultat de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe tenue à Sendai (Japon) en 2015. Plus précisément, lors de la quarante-troisième session du Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux, tenue à New Delhi en mai 2016, la CESAP et l'OMM ont décidé de se concentrer sur les prévisions axées sur les impacts et sur l'alerte précoce tenant compte des risques pour les dangers menaçant les zones côtières, en particulier les cyclones tropicaux dans le Golfe du Bengale et la mer d'Arabie. Les membres du Groupe d'experts ont fait part de leur soutien à des projets pilotes portant sur les prévisions axées sur les impacts dans certains pays.

42. Ces activités ont été engagées lorsque, à l'occasion d'une réunion thématique de la septième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe, coorganisée par la CESAP et l'OMM, il a été convenu de faciliter l'accès aux systèmes d'alerte rapide multirisques et d'en accroître la disponibilité en renforçant la coopération entre le Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux, le Comité des typhons CESAP/OMM et d'autres acteurs pertinents. Les besoins spécifiques des utilisateurs de l'information ont été définis, notamment les utilisateurs du secteur agricole, les organismes de gestion des catastrophes, et les communautés et habitants des zones sujettes aux catastrophes naturelles. Les participants ont échangé des informations sur les évolutions technologiques et politiques récentes et fait état des expériences régionales sur la meilleure façon de faire bénéficier les communautés et personnes à risque des technologies spatiales pour la mise en place de systèmes d'alerte de bout en bout. Les résultats de cette réunion ont largement contribué à l'élaboration du Plan régional pour l'Asie en vue de la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), ainsi qu'à la définition de la composante régionale du Réseau international pour les systèmes d'alerte rapide multirisques.

Figure IV
Approche de la CESAP pour la résilience aux catastrophes transfrontières



Abréviations: ASEAN, Association des nations de l'Asie du Sud-Est; GEOSS, Réseau mondial de systèmes d'observation de la Terre; GIZ, Agence allemande de coopération internationale; COI, Commission océanographique intergouvernementale; UNITAR, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche; UNOSAT, Programme opérationnel pour les applications satellitaires.

43. Ces initiatives seront affinées dans le cadre de la Conférence sur l'alerte rapide multirisques qui se tiendra à Cancún (Mexique), en mai 2017, en collaboration avec la Plateforme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe. En collaboration avec la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO, la CESAP dirigera la session sur la coopération et les partenariats à l'échelle régionale pour les systèmes d'alerte rapide multirisques. Les résultats de cette conférence viendront alimenter les conclusions des travaux de la plateforme mondiale ainsi que les débats du Comité sur la réduction des risques de catastrophe, qui tiendra sa cinquième session en octobre 2017.

44. Le deuxième volet de l'approche de la CESAP consiste à renforcer la coopération et les partenariats à l'échelon régional. Ce volet reposera principalement sur les éléments suivants: a) approfondissement du partenariat entre la CESAP et l'OMM grâce à l'extension de la portée des activités du Comité des typhons CESAP/OMM et du Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux à la région du Pacifique; b) renforcement du partenariat entre la CESAP et la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO par l'élargissement du dispositif d'alerte rapide aux tsunamis de bout en bout à la zone de subduction du Makran dans la mer d'Arabie; c) création, avec l'appui de l'Agence allemande de coopération internationale, d'un mécanisme de coopération régionale pour l'alerte rapide en cas d'inondations transfrontières dans les bassins fluviaux; et d) renforcement du Mécanisme régional de coopération pour le suivi et l'alerte rapide relatifs aux sécheresses en se concentrant sur la lutte contre les tempêtes de sable et de

poussière. Par ailleurs, la CESAP, en collaboration avec l'ASEAN, réalise une étude consacrée aux spécificités des politiques de la sous-région dans le domaine de l'atténuation des risques de sécheresse.

Groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience du Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique

45. Le Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique a favorisé un resserrement de la coopération entre les entités du système des Nations Unies et les associations régionales et une plus grande cohérence de leurs politiques. Grâce à ses groupes de travail thématiques, il a été possible d'améliorer la coopération sur certaines questions opérationnelles et programmatiques liées au Programme 2030, notamment s'agissant de la réduction des risques de catastrophe et de la promotion de la résilience. Plus précisément, le Groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience favorise l'utilisation de cadres stratégiques communs, le partage des bonnes pratiques dans les sous-régions, les interactions entre diverses organisations régionales et la création de liens entre ces initiatives régionales et le Forum Asie-Pacifique pour le développement durable et les objectifs de développement durable. Ce groupe de travail thématique, coprésidé par la CESAP, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et le PNUD, est un excellent exemple de l'approche « Unité d'action des Nations Unies » aux fins du renforcement de la résilience aux catastrophes dans la région.

46. La CESAP a l'intention de tirer parti des activités du Groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience afin de faire avancer ses propres travaux sur les mécanismes de coopération régionale pour les systèmes d'alerte rapide multirisques. À ce titre, deux principaux produits orienteront les initiatives de renforcement de la résilience au phénomène El Niño: une publication conjointe sur l'évaluation des risques associés à El Niño au moyen d'un processus par étapes, et une autre publication sur les enseignements tirés d'El Niño. La CESAP établit actuellement la version finale de ces produits de connaissance en collaboration avec le PNUD, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisques pour l'Afrique et l'Asie et le Centre climatologique de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique.

47. De plus, dans le cadre d'un groupe directeur interinstitutions sur El Niño relevant du Groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience, la CESAP a pris part aux débats thématiques consacrés en 2016 à El Niño et donné son avis sur le plan d'action actuellement élaboré par l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour El Niño et le climat.

V. Questions à examiner par la Commission

48. Les systèmes d'alerte rapide multirisques sont un moyen d'atteindre les objectifs et cibles communs liés à la réduction des risques de catastrophe et à la résilience visés dans les objectifs de développement durable, dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes (2015-2030), ainsi que dans l'Accord de Paris. Forte de son important rôle catalyseur, la CESAP accordera la priorité à la mise en œuvre d'approches régionales dans le domaine des systèmes d'alerte rapide multirisques. À cet égard, elle continuera de travailler au renforcement et à l'élargissement des mécanismes de coopération régionale pour l'alerte rapide en cas de catastrophes naturelles, à

l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Dans la mise en œuvre de ces initiatives, le Mécanisme de coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique – par l'intermédiaire de son Groupe de travail thématique sur la réduction des risques de catastrophe et la résilience – devrait contribuer à l'« Unité d'action des Nations Unies » dans le domaine du renforcement de la résilience aux catastrophes naturelles dans la région Asie-Pacifique.

49. Compte tenu de ce qui précède, la Commission souhaitera peut-être fournir des orientations et partager ses expériences et ses vues avec le secrétariat sur l'approche de la CESAP visant à mettre la coopération régionale au service de la résilience transfrontière.
